

MODIFICATION N° 4
Approbation - 2024

SATHONAY-CAMP

REGLEMENT

C.3.1 – Prescriptions d'urbanisme



REGLEMENT – C.3.1 Prescriptions d'urbanisme

Sathonay-Camp

- ☒ Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE
Sathonay-Camp

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
4	Avenue des Bruyères de : Allée Paul Delorme à : Avenue Paul Delorme	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
7	Rue Faidherbe de : Chemin de la Vallée à : Rue Garibaldi	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
9	Route de Vancia de : limite de Sathonay-Village à : limite de Rillieux la Pape	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS OU CYCLISTES
Sathonay-Camp

N°	Localisation	Bénéficiaire	Largeur approximative
1	de : Boulevard Castellane à : Rue des Ecoles	COMMUNE	12m

EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
Sathonay-Camp

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
3	Boulevard de l'Ouest	STATIONNEMENT	COMMUNE
5	Rue Garibaldi	ESPACES PUBLICS	COMMUNE
6	Allée Paul Delorme	EXTENSION POLE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS	COMMUNE
7	Rue des Ecoles	STATIONNEMENT	COMMUNE
8	Avenue de Pérourges	EQUIPEMENT SCOLAIRE ET SPORTIF	COMMUNE

LOCALISATIONS PREFERENTIELLES POUR EQUIPEMENTS
Sathonay-Camp

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
1	Boulevard de l'Ouest	Equipement sportif et culturel (2000 m² d'emprise)	Commune
2	Rue de la République	Equipement scolaire et parking (4200 m² environ)	Commune

**PERIMETRES D'ATTENTE DE PROJET
SATHONAY-CAMP**

N°	Localisation	Date création	Réglement
1	Avenue Paul Delorme, Rue Nouvelle, Avenue de la Gare, Allée Victor Hugo, Avenue Carnot, Rue Anatole France, Avenue du Boutarey	Date d approbation de la modification n°3 du PLU-H	Les constructions ou installations d'une superficie cumulée supérieure à 30m² carrés de surface de plancher sont interdites

RESERVATIONS POUR PROGRAMME DE LOGEMENTS
Sathonay-Camp

Numéro de secteur	Localisation	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Avenue de Pérourges	25%	PLUS, PLAI, PLS